



Formation Complémentaire d'Initiative Locale (FCIL)

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE AU SERVICE DE L'AUTONOMIE DE LA PERSONNE

Démarrage **septembre 2021 Lycée Marie Madeleine Fourcade** Avenue du Groupe Manoukian, 13120 Gardanne

SOMMAIRE

- Présentation générale
- Référentiel des activités professionnelles
- Référentiel de compétences

FCIL « Environnement Numérique au Service de l'Autonomie de la Personne »

Formation sous statut scolaire 8 mois

350 heures de formation en centre et 8 semaines de stage en entreprise

Deux profils de formation selon le diplôme d'origine :

- **Profil technicien**, pour les titulaires du :
 - O BAC PRO MELEC
 - O Brevet Professionnel Electricien
 - o BAC PRO SN

Débouchés professionnels

Le **technicien** peut proposer ses services sur l'aménagement de l'habitat, l'installation et la maintenance d'équipements, qu'ils soient techniques, informatiques ou domotiques.

Profil Accompagnant, pour les titulaires du :

BAC PRO ASSP option domicile et option structure

L'accompagnant apporte une expertise dans le domaine des technologies numériques connectées. Ce profil est apte à assurer la prise en charge globale de la personne en perte d'autonomie dans son environnement numérique.

Compétences complémentaires pour les techniciens et les accompagnants

Modules de formation spécifiques pour le technicien :

- Identifier et analyser les besoins des personnes en perte d'autonomie
- Installer et configurer des équipements numériques au domicile des personnes en perte d'autonomie
- Communiquer avec la personne en perte d'autonomie, son entourage, les professionnels du secteur social et les autres intervenants techniques
- Assurer une vieille technologique

Modules de formation spécifiques pour l'accompagnant :

- Mettre en service et configurer les outils numériques de la personne en perte d'autonomie
- Accompagner les usages des outils informatiques et des aide techniques numériques
- Agir sur les installations du domicile en toute sécurité



- Identifier les anomalies techniques
- Communiquer avec les professionnels du secteur technique
- Identifier les solutions de gain en autonomie





Silver économie, bien-vivre à domicile Provence-Alpes-Côte d'Azur



Modules de formation communs aux deux profils :

- Définir des solutions techniques en tenant compte des besoins des personnes en perte d'autonomie,
- Proposer des solutions techniques répondant aux besoins des personnes en perte d'autonomie
- Planifier les évolutions d'aménagement du logement,
- Assurer une veille documentaire,
- Orienter et accompagner les personnes en perte d'autonomie vers les interlocuteurs adaptés.

Référentiel des activités professionnelles

Le titulaire de l'attestation de compétences professionnelles développées par la qualification « Environnement numérique au service de l'autonomie de la personne » (ENSAP) exerce son activité :

- dans le souci constant de la bientraitance de la personne ;
- dans l'objectif du gain ou du maintien de son autonomie ;
- en respectant les règles déontologiques, en particulier le secret et la discrétion professionnels ;
- en respectant les règles de l'art et les normes techniques dans la limite des champs d'intervention de chacun ; dans le cadre d'un travail en équipe pluriprofessionnelle en référence aux limites de compétences ; - en adoptant une attitude réflexive sur sa pratique professionnelle et ses activités.

La qualification ENSAP est délivrée selon deux profils « technicien » ou « accompagnant », suivant l'origine du candidat. Sont admis prioritairement à l'entrée en formation, les titulaires des diplômes suivants :

Pour le p	Pour le profil technicien :	
	Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés (MELEC	
	Brevet professionnel Electricien	
	Bac pro Systèmes Numériques (SN)	
	' '	

- Pour le profil accompagnant :
 - Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne, option à domicile (ASSP « à domicile »)
 - □ Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne, option en structure (ASSP « en structure »)

Toute autre candidature sera étudiée en fonction du projet professionnel du candidat.

Le titulaire de l'attestation de compétences professionnelles développées par la qualification « Environnement numérique au service de l'autonomie de la personne », profil « technicien », exerce des activités de réalisation, de mise en service et de maintenance d'installations électriques et de systèmes numériques communicants. Sa qualification spécifique porte principalement sur :

- la définition de solutions techniques en réponse aux besoins ou demandes de la personne en perte d'autonomie,
- la préparation de l'intervention au domicile de la personne en perte d'autonomie,

- la communication adaptée à ce client, en lien avec son entourage et les professionnels du secteur sanitaire et social.

Les compétences complémentaires validées par cette qualification lui apportent une expertise pour exercer son métier auprès du public des personnes en perte d'autonomie ainsi qu'une visibilité auprès de l'employeur. Ainsi, en plus des activités menées dans les secteurs et entreprises des diplômes d'origine, le profil « technicien » est particulièrement apte à exercer ses activités au sein des organismes de bailleurs sociaux, des structures médico-sociales, et dans les entreprises spécialisées dans les solutions de soutien à l'autonomie.

Le titulaire de l'attestation de compétences professionnelles développées par la qualification « Environnement numérique au service de l'autonomie de la personne », profil « accompagnant », exerce des activités d'encadrement auprès d'une petite équipe d'aides à domicile. Sa qualification spécifique porte principalement sur :

- l'accompagnement de la personne aux usages des outils informatiques et des aides techniques numériques, la maintenance de premier niveau,
- la communication avec les professionnels du secteur technique.

En plus des activités menées dans les secteurs et entreprises des diplômes d'origine, le profil « accompagnant » possède une expertise dans le domaine des technologies numériques connectées. Ce profil est apte à assurer la prise en charge globale de la personne en perte d'autonomie dans son environnement numérique. Dans l'optique de la mise en place d'un guichet unique, ce professionnel peut assurer la synchronisation des prestataires.

Référentiel de compétences

Titulaires BAC PRO MELEC, BAC PRO Systèmes Numériques, BP Electricien

Titulaires du BAC PRO Accompagnement Soins et Services à la Personne (domicile et structure)

Formation Environnement Numérique au Service de l'Autonomie de la Personne

Compétences complémentaires spécifiques au profil technicien (CT)

- CT1 Identifier et analyser les besoins des personnes en perte d'autonomie
- CT2 Installer et configurer des équipements numériques au domicile des personnes en perte d'autonomie
- CT3 Communiquer avec la personne en perte d'autonomie et son entourage
- CT4 Communiquer avec les professionnels du secteur social
- CT5 Communiquer avec les autres intervenants techniques
- CT6 Assurer une veille technologique dans le domaine du soutien à l'autonomie

Compétences complémentaires communes (CC)

- CC1 Repérer /identifier des solutions de maintien et de gain en autonomie
- CC2 Orienter et accompagner la personne en perte d'autonomie vers les interlocuteurs adaptés
- CC3 Proposer des solutions techniques répondant aux besoins des personnes en perte d'autonomie
- CC4 Planifier les évolutions d'aménagement du logement

Compétences complémentaires spécifiques au profil accompagnant (CA)

- CA1 Agir sur les installations du domicile en toute sécurité
- CA2 Accompagner les usages des outils informatiques
- CA3 Accompagner les usages des aides techniques et numériques
- CA4 Identifier des anomalies techniques
- CA5 Assurer la maintenance de premier niveau (remise en service, transmission au technicien du diagnostic)
- CA6 Communiquer avec les professionnels du secteur technique